



*Communiqué de presse du 06 décembre 2010*

## Nouveaux classements des rivières : **DANGER !**

L'Etat a lancé la consultation locale concernant la révision du classement des cours d'eau : liste 1 pour une protection des cours d'eau préservés, liste 2 pour la restauration des continuités écologiques sur les cours d'eau dégradés.

On aurait pu penser que les classements aient été mis au service de la protection des cours d'eau dans la continuité des classements actuels des rivières du Limousin. Il n'en est rien et bien au contraire, les propositions actuelles de l'administration se structurent autour d'un objectif unique qui est le développement des aménagements hydroélectriques sur nos cours d'eau.

Une telle option est inadmissible car contraire à l'objet même des classements, d'autant plus que tout cela se fait sous couvert d'une fausse concertation locale au cours de laquelle les avis de l'ensemble des acteurs de la protection des milieux aquatiques ne sont pas pris en compte.

**SRL ne participera pas à la dernière réunion de « concertation » de mardi 7 décembre en Haute-Vienne, ni à la dernière réunion à venir pour la Corrèze.**

### **Une parodie de concertation**

SRL attendait tout d'abord une concertation préalable sur la méthode à adopter pour établir les classements, puis une discussion sur la base de documents précis et motivés envoyés avant les réunions. SRL attendait ensuite un débat sur la base des classements actuels des cours d'eau et de leur état objectif.

Rien de tout cela n'a eu lieu et SRL, qui a le sentiment que c'est avec les hydroélectriciens et les aménageurs que la concertation a eu lieu en coulisse, a donc décidé de ne plus participer à ce simulacre de concertation.

### **Une non-conformité au Droit Communautaire et au droit national**

La directive cadre sur l'eau de 2000 et la loi sur l'eau de 2006 sont claires sur les principes : les classements de cours d'eau doivent avant tout contribuer à la reconquête de la qualité écologique des milieux et à la restauration de la continuité écologique. La circulaire du 6 Février 2008 précise également la méthode : pour la révision des classements : *« la base de travail prioritaire doit être le toilettage des classements existants. Ce travail accompli, la proposition de nouveaux cours d'eau pourra être envisagé ».*

**Association Sources et Rivières du Limousin**

Maison de la nature - 11, rue Jauvion 87000 LIMOGES - Tél. 06 77 68 46 45

e-mail : [contact@sources-rivieres.org](mailto:contact@sources-rivieres.org)

Site : <http://www.sources-rivieres.org>

Ceci n'a pas été entrepris et c'est uniquement sur cette base que SRL accepterait de participer à la concertation. SRL est toujours en attente d'un document clair présentant un argumentaire pour chaque cours d'eau.

Les services de l'Etat avouent eux-mêmes que les cours d'eau exclus du classement en liste 1 (protection intégrale) sont ceux sur lesquels les producteurs d'hydroélectricité proposent des projets d'équipement. Il suffira pour les pétitionnaires de faire la preuve que les impacts sont limités et/ou compensables.

Considérant que ce simulacre de concertation n'a abouti qu'à tenter de légitimer des orientations contraires aux objectifs du droit de l'eau, **SRL lance un signal d'alarme** et demande aux Préfets coordinateurs de bassin de relancer une concertation sur la base des objectifs principaux des classements : **la reconquête de la qualité des cours d'eau et la restauration des continuités écologiques, deux objectifs mis à mal par les aménagements hydroélectriques de nos bassins déjà sur-équipés.**

**SRL adresse à tous les Préfets concernés, ainsi qu'aux deux Préfet coordinateurs des bassins Loire Bretagne et Adour Garonne, une demande de réouverture de la concertation sur des bases objectives et conformes aux objectifs environnementaux.**

**Contact presse :**

Antoine Gatet / SRL – 06 77 68 46 45

Un dossier complet accompagne ce communiqué de presse.

**Association Sources et Rivières du Limousin**

Maison de la nature - 11, rue Jauvion 87000 LIMOGES - Tél. 06 77 68 46 45

e-mail : [contact@sources-rivieres.org](mailto:contact@sources-rivieres.org)

Site : <http://www.sources-rivieres.org>